



VIABILISATION DE 52 LOTS LIBRES
+ 9 LOGEMENTS EN LOCATIF SOCIAL

Résidence "LES FLEURS" - Rue Potier
- 62120 Campagne-Lez-Wardrecques -



Accord
n° 12022 54
10/11/22

PA 10



Règlement du Lotissement

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
04/01/2021	A	Permis d'Aménager - 1ère édition
22/09/2022	B	Permis d'Aménager modifié

PA
18 - 027

LE MAITRE D'OEUVRE VRD

LE MAITRE D'OUVRAGE

L'ARCHITECTE



SAS Le Vallon de la Taillette
482, Rue de Baudringhem
62120 Campagne lez Wardrecques
Tel : 06 26 47 80 68 - 09 71 33 85 45
Siret 799 046 073 00018

Tel : 06 26 47 80 68
Mail : blouvet@terr-immobilier.com

Archi 42
Dép. n° 03030311

Alexandre Delerue
Architecte DESL
42, rue des Pipots
62200 Campagne sur Mer
Tel. 01 21 99 42 42 www.archi42.fr

CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES

Le présent règlement fixe, en complément des dispositions du PLUI applicable, les règles et servitudes d'intérêt général applicables à l'intérieur du lotissement. Il est fait application des dispositions relatives à la zone 1AUb de la commune de Campagne-Lès-Wardrecques.

Art 1 Occupations et utilisations des sols admises et admises sous conditions :

Il ne pourra être édifié qu'une seule habitation principale par lot ainsi que les annexes (abri de jardin, garage séparé ...).

La division d'un lot en vue de l'édification d'une ou plusieurs constructions n'est pas autorisée.

Le terrain étant impacté par une servitude de réalisation d'un pourcentage de logements sociaux, l'îlot A recevra un béguinage destiné aux personnes âgées comportant 6 logements et l'îlot B comprendra 3 habitations destinées à la location.

Art 2 Condition de desserte par les voies publiques ou privées et accès aux voie ouvertes au public :

Les accès automobile, définis au plan de composition, ne sont donnés qu'à titre indicatif. Il n'est admis qu'un seul accès par parcelle.

Art 3 Aire de Stationnement :

Il est exigé au minimum 2 places de stationnement dans l'emprise de chaque lot.

En domaine public le stationnement ne sera autorisé que sur les places identifiées

Art 4 Desserte en eau, assainissement et électricité :

Les coffrets EDF, France télécom, candélabres d'éclairage public ainsi que les compteurs eau potable, et les boîtes de branchement Eaux Usées et Eaux Pluviales sont fixés aux plans (Assainissement et réseaux divers) et ne pourront être modifiés. L'aménagement de chaque parcelle et habitation devra prendre en compte l'implantation de ces ouvrages.

Art 5 Implantation des constructions :

Les constructions principales devront être implantées dans la zone constructible définie au plan de composition. Les constructions annexes devront être implantées conformément aux PLUI.

Art 6 Tableau de superficies et des surfaces de plancher autorisées

N° de LOT	Surface des parcelles	Surface de plancher maximale autorisée
TRANCHE 1		
Parcelle 1 :	593 m ²	220 m ²
Parcelle 2 :	490 m ²	220 m ²
Parcelle 3 :	433 m ²	220 m ²
Parcelle 4 :	432 m ²	220 m ²
Parcelle 5 :	565 m ²	220 m ²
Parcelle 6 :	429 m ²	220 m ²
Parcelle 7 :	441 m ²	220 m ²
Parcelle 8 :	401 m ²	220 m ²
Parcelle 9 :	413 m ²	220 m ²
Parcelle 10 :	370 m ²	220 m ²
Parcelle 11 :	480 m ²	220 m ²
Parcelle 12 :	555 m ²	220 m ²
Parcelle 13A :	287 m ²	150 m ²
Parcelle 13B :	287 m ²	150 m ²
Parcelle 14 :	475 m ²	220 m ²
Parcelle 15 :	427 m ²	220 m ²
Parcelle 16 :	416 m ²	220 m ²
Parcelle 17 :	414 m ²	220 m ²
Parcelle 18 :	312 m ²	220 m ²
Parcelle 19 :	384 m ²	220 m ²
Parcelle 20 :	510 m ²	220 m ²
Parcelle 21 :	537 m ²	220 m ²
Parcelle 22 :	400 m ²	220 m ²
Parcelle 23 :	432 m ²	220 m ²
Parcelle 24 :	490 m ²	220 m ²
Parcelle 25 :	407 m ²	220 m ²
Ilôt A :	1312 m ²	600 m ²
TRANCHE 2		
Parcelle 26 :	307 m ²	220 m ²
Parcelle 27 :	327 m ²	220 m ²
Parcelle 28 :	327 m ²	220 m ²
Parcelle 29 :	346 m ²	220 m ²
Parcelle 30 :	356 m ²	220 m ²
Ilôt B :	686 m ²	360 m ²
TRANCHE 3		
Parcelle 31 :	403 m ²	220 m ²
Parcelle 32 :	405 m ²	220 m ²
Parcelle 33 :	375 m ²	220 m ²
Parcelle 34 :	383 m ²	220 m ²

Parcelle 35 :	406 m ²	220 m ²
Parcelle 36 :	406 m ²	220 m ²
Parcelle 37 :	381 m ²	220 m ²
Parcelle 38 :	378 m ²	220 m ²
Parcelle 39 :	399 m ²	220 m ²
Parcelle 40 :	391 m ²	220 m ²
Parcelle 41 :	447 m ²	220 m ²
Parcelle 42 :	462 m ²	220 m ²
Parcelle 43 :	416 m ²	220 m ²
Parcelle 44 :	416 m ²	220 m ²
Parcelle 45 :	370 m ²	220 m ²
Parcelle 46 :	367 m ²	220 m ²
Parcelle 47 :	415 m ²	220 m ²
Parcelle 48 :	426 m ²	220 m ²
Parcelle 49 :	450 m ²	220 m ²
Parcelle 50 :	400 m ²	220 m ²
Parcelle 51 :	444 m ²	220 m ²
TOTAL	23581 m ²	12260 m ²

À Campagne-Lez-Wardrecques, Le 22 Septembre 2022

SAS Le Vallon de la Taillette
402 Rue de Baudringhem
52120 Campagne-lez-Wardrecques
Tel : 00 33 3 20 47 00 88 - 09 71 33 85 45
Siret 794 046 073 000 18



1000 1000 1000



1000 1000 1000

1000

1000

1000